une prime de 110 francs et une layette par accouchement ; e) 300 francs au décès.

Catégorie B. — Les membres participants à cette catégorie, c'est-à-dire les assujettis à la loi sur les assurances sociales ainsi que leurs conjoints et leurs enfants s'engagent au paiement d'une cotisation de 3 frs. par mois. Moyennant cette cotisation ils ont droit au bénéfice de la loi des assurances sociales remboursant 80 % sur les visites médicales, la société paye le reste, de même que pour les produits pharmaceutiques la loi remboursant 85% la société paye le reste. En outre elle rembourse comme pour les non assujettis 10% sur les opérations, 110 francs et une layette par accouchement et 30 francs au décès.

Une permanence est installée au centre de la ville, à Hem-Bifur, estaminet François Madoux, où toutes les feuilles de prestations aux Assurances sociales devront être demandées, ainsi que les carnets de maladie.

Trois permanences sont installées pour le remboursement des secours accordés aux sociétaires: le premier dimanche de chaque mois, estaminet Delacroix, au Petit-Lannoy; estaminet de la Citadelle, rue de Lille, le troisième dimanche et à l'estaminet du Rivage, à la Place, le quatrième dimanche.

Afin d'arrêter les comptes de l'exercice 1930, les sociétaires en possession d'un carnet de maladie devront le remettre au plus tard à la permanence de la Place, estaminet du Rivage, le 28 décembre.

La fête de Noël à la Fraternelle des Combattants

Le Comité de ce groupement donnait jeudi, à 17 h., dans la salle du Tilleul, une fête destinée à distribuer des friandises et objets utiles aux enfants de ses adhérents. Plus de cinq cents personnes dont un grand nombre d'enfants assistaient à cette séance qui, organisée pour la première fois, obtint un succès inespéré.

Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué MM. Jules Fontaine, président; Henri Couejans, vice-président; Georges Bernard, secrétaire; Henri Carlier, trésorier et les membres du Comité. M. Delmet, maire se trouvait parmi l'assistance. L'organisation de la fête avait été confiée à MM. Léon, Louis et Jules Béghin qui firent très bien les choses.

Après l'exécution de quelques pas redoublés brillamment exécutés par l'Harmonie Municipale, M. Georges Bernard prononça une courte allocution, puis M. Léon Béghin, en termes spirituels présenta le Père Noël qui fit une large distribution de friandises aux assistants, petits et grands, pendant que se déroulait le programme artistique. Le chanteur Jacks, le glorieux mutilé, charma à ce point l'auditoire qu'il lui fallut paraître à plusieurs reprises. Aston, l'original comique recueillit également les bravos de l'assistance ainsi que MM. Dumoulin, Descarpentry et Hennion père.

A l'entrainte des coquilles et des cache-nez furent distribués aux enfants des adhérents.

TOUFFLERS

LA NOEL DES ECOLES PUBLIQUES. — L'Amicale des anciens élèves fera une distribution de gâteaux aux élèves des écoles publiques, filles et garçons aujourd'hui à 16 h. 30 à l'école de garçons. Les parents des élèves sont cordialement invités.

LEERS

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

De nouveau nous devons revenir sur cette question de toute première importance.

Avoir de nombreux réverbères et lampes électriques le long de nos rues et sentiers est naturellement un point capital, dont la réalisation en notre commune est chose presque acquise. Mais cela n'est pas suffisant. Ces lampes doivent éclairer au moment opportun et en nombre suffisant.

Le soir, nous pouvons maintenant circuler tranquillement dans presque tous les quartiers. Mais la nuit et le matin, c'est une autre histoire!

La nuit, nous voudrions au moins voir à tous les carrefours et tournants dangereux, une lampe ou un réverbère allumé. Nous pourrions en citer quelques-uns qui sont dépourvus, certaines nuits, de toute lumière ou éclairés par une lampe en veilleuse, ce qui occasionne un danger réel pour les véhicules de toute sorte. Citons, comme exemple, le tournant très dangereux de la rue de Lys, près du château d'eau. Un réverbère en indique, la nuit, l'emplacement pour les voyageurs venant de Lys, mais pour ceux descendant de Leers, rien ne les prévient de l'endroit dangereux.

Pour le matin, nous demandons également un éclairage plus intensif dans certaines rues. Les lampes électriques, par exemple, ne pourraient-elles pas éclairer régulièrement au moins dès 5 heures, moment où bon nombre d'ouvriers commencent à se rendre à leur travail. Le dimanche, un grand nombre d'habitants se rendant à la première messe sont obligés d'aller à tâtons, faute d'éclairage, rue Marceau (ruelle des Vicaires), par exemple.

Il y a là un effort à faire. Nous sommes persuadés que l'Administration municipale, toujours soucieuse du bien général, y veillera et donnera les ordres nécessaires pour qu'à toute heure, la population ait un éclairage public suffisant.

La fête de Noël au patronage Saint-Louis

Les membres du patronage Saint-Louis, au nombre d'une centaine, s'étaient réunis jeudi dans la salle du Cheminée, pour fêter en une soirée intime la solennité de Noël. La salle du patronage avait reçu une décoration du meilleur goût. Une crèche était installée sous le grand Christ. Un arbre de Noël étincelant de lumières, ornait les coins de la salle.

Une partie de boules, jeunes contre vieux, précéda la soirée, laquelle fut empreinte de la plus franche camaraderie. Le souper débuta par le « Noël » d'Adam, chanté avec cœur par ce beau groupe d'hommes et de jeunes gens. L'animation fut grande durant le repas et la soirée se passa dans la plus grande gaîté. Une superbe tombola où chacun emporta son lot, fut ensuite tirée.

Cette fête, nous a-t-on dit, aura son lendemain. *Nous ne saurions trop en féliciter les initiateurs.*

LEERS

Fête de « La Mathurine »

La société de tir à la carabine « La Mathurine », établie à l'estaminet Deschampa, rue de la Mairie, a célébré sa fête annuelle en un souper intime. L'entrain et la cordialité qu'apportent les « Mathurins » dans leurs réunions furent parfaits et la fête se termina par un geste généreux: une quête au profit du timbre antituberculeux. Le produit de la quête, 26 fr. 15, a été versé à l'œuvre.

ANNAPPES

L'arbre de Noël aux écoles libres

Jeudi à 16 h., au patronage Saint-Adrien, une charmante fête a eu lieu pour les enfants des écoles catholiques. Un magnifique arbre de Noël se dressait majestueux au milieu de la salle, tandis que dans un autre coin une superbe crèche avait été aménagée. Ce fut un régal pour les petits comme pour les grands.

Parmi l'assistance, très nombreuse, nous avons remarqué M. l'abbé Van Loenackère, curé de la paroisse; Mme la comtesse, M. Montalembert, maire, et ses enfants; M. et Mme Frédéric Descamps, etc...

M. le Curé félicita les généreux donateurs et les bienfaiteurs des écoles libres et exprima le vœu que les années suivantes cette initiative soit continuée plus belle encore si possible. Mme la comtesse de Montalembert remercia la population des marques de sympathie qu'elle lui a témoignées à l'occasion de la naissance de sa fille Marguerite.

Le Père Noël prit ensuite la parole pour remercier toute l'assistance et fit une ample distribution de vêtements, jouets et friandises aux enfants des écoles catholiques.

La Symphonie paroissiale interprétait quelques-uns de ses beaux morceaux et les enfants des écoles égayèrent leurs parents par quelques chants bien exécutés.

Félicitations aux organisateurs et surtout aux personnes généreuses qui ont permis ces libéralités envers les enfants.

Grand Marnier
LIQUEUR

CYSOING

CAMPHIN-EN-PEVELE

Concert de l'Amicale

L'Amicale des anciens élèves de Camphin-en-Pevèle invite tous ses adhérents, leurs familles et leurs amis à assister au concert donné, salle Mozart, demain dimanche, par l'Amicale de l'école des filles.

Avoir le constructeur à sa porte
C'est avoir une garantie de plus.
RADIO-HENNION, 68, Gde-Rue, Rx et 95, rue de Roubaix, Tourcoing. 26782

LE GROUPE DE LA T.S.F. A LA FOIRE DE LILLE

Les exposants du groupe de la T. S. F. se sont réunis au siège de la Foire Commerciale de Lille, sous la présidence de M. Louis Delepoulle, président du Comité, assisté de M. Edouard Bouchery, commissaire général, en vue d'étudier l'organisation de leur section à la prochaine foire de Lille qui se tient, comme on sait, du 4 au 19 avril 1931.

La question s'est posée de savoir si les auditions musicales seraient encore tolérées. Elles ont, en effet, l'inconvénient de produire une cacophonie qui finit par gêner les exposants eux-mêmes, cependant il est souvent nécessaire que l'acheteur puisse se rendre compte du fonctionnement des appareils exposés. Aussi, a-t-on décidé, en principe, que les auditions seraient tolérées lorsqu'elles seraient nécessitées par des démonstrations. Des commissaires seront désignés pour faire respecter cette nouvelle réglementation.

Une nouvelle réunion aura lieu à la veille de l'ouverture de la foire afin de régler divers autres détails de l'organisation du groupe.

Il a été décidé également qu'une « Journée de T. S. F. » sera organisée au cours de la quinzaine de la Foire. Elle comportera notamment une conférence de vulgarisation. M. Jullien, président du Syndicat des commerçants en T.S.F., se mettra, dans ce but, en relations avec ses collègues et il sera fait appel également au concours de M. Plouviet, chef de la Station Radio P. T. T. Nord.

A la Jupe Elégante
22, RUE NEUVE, 22
(près de la Grand'Place, derrière la Mairie)
ROUBAIX
ROBES - MANTEAUX
Création chaque semaine
des Dernières Nouveautés de Paris
MAISON DE CONFIANCE
IMMENSE CHOIX 25072

TOURCOING

Aujourd'hui, samedi 27 décembre :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne: Fermée.

Etablissement Municipal de Bains: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h.

Bibliothèque Populaire: de 14 à 17 h.

Théâtre Municipal: 20 h. 15, « Chonchette ».

Exposition de Peinture des « Amis de Tourcoing »: 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., galerie Van Oost, rue de Tournai, 39.

LA FÊTE DE NOEL CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

Aux Anciens Combattants du Blanc-Seau. — La grande salle du square Lemau, rue de Mouvaux, avait peine à contenir les quelque 300 personnes qui s'y étaient donné rendez-vous à l'occasion de la fête de Noël des Combattants. Cette fête intime et traditionnelle fut cette année réussie à souhait.

M. Caquet, le sympathique président, dont le dévouement est tant apprécié, souhaita la bienvenue à tous, et plus particulièrement à M. Liberghien, président de la Fédération des Combattants de Tourcoing, qui a bien voulu rehausser par sa présence, cette belle réunion de famille. M. Caquet remercia aussi les membres de la Commission pour tout le dévouement qu'ils ont apporté cette année, pour la réussite de cette fête.

Après quelques morceaux exécutés avec brio par le groupe musical des Combattants du Blanc-Seau, « Les Prudents », détaillèrent avec beaucoup d'esprit, quelques chansons et monologues, qui furent très goûtés du public. On procéda alors à la distribution de friandises, oranges, coquilles, et de beaux jouets qui firent naturellement la joie des enfants, et aussi celle des parents. Et chacun se retira enchanté de cette petite fête et en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Aux Phalempins. — Cette année encore, grâce à la générosité de ses membres bienfaiteurs, la distribution de jouets et friandises aux enfants, aura lieu au siège, dimanche 28 décembre, à 14 h. 30. Cette petite fête de famille se déroulera sous la présidence d'honneur de Mme et M. Flipo, et les enfants emporteront avec joie les dons du père Noël. A 19 h., grande réunion générale pour tous les membres, au cours de laquelle il sera procédé au tirage de la tombola monstre; chacun emportera un lot, au prorata des présences durant l'année 1930.

Groupe du Centre. — La fête de l'Arbre de Noël, organisée par le Groupe, aura lieu dimanche 28 décembre, à 16 h., rue des Orphelins, 16. Tous les membres et leur famille sont priés d'y assister. La carte d'adhérent sera exigée à l'entrée de la salle. Le Père Noël a promis de se montrer très généreux pour les enfants du Centre et un spectacle vraiment captivant leur est réservé.

La fête de Noël du Groupe de la Croix-Rouge. — La fête annuelle du groupe aura lieu ce samedi à 16 h. 30, dans la salle des fêtes de la rue Achille Testelin. Tout a été envisagé pour donner à cette fête de famille l'attrait tant recherché des grands et des petits. Elle débutera par une petite séance récréative qui fera la joie de tous et sera suivie des distributions diverses aux enfants inscrits et d'une grande tombola pour tous les adhérents auxquels il est rappelé que pour y participer, il faut être muni de la carte de présence.

La Commission invite cordialement à cette belle soirée tous les adhérents et leur famille et les informe qu'elle commencera à l'heure exacte afin de ne pas trop retenir les enfants.

Grande tombola annuelle. — Les lots réservés aux absents n'ont pas encore été tous retirés. La limite du retrait a été fixée à lundi soir, passé cette date les lots non réclamés resteront acquis au groupe.

La réunion générale des Anciens Combattants du Centre. — La réunion trimestrielle s'est tenue au siège, 1, place Victor Hassebroucq, sous la présidence de M. Marc Wibaut, entouré des membres de la Commission. M. Jules Fipo, président d'honneur, s'est excusé. Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, M. Wibaut remercie d'abord les adhérents d'être venus en aussi grand nombre (270 présents). Il traite ensuite toutes les questions à l'ordre du jour. Il est heureux d'annoncer que le sympathique et dévoué trésorier, M. Louis Benoit, a obtenu la médaille de l'U.N.C. en récompense des services rendus depuis la création du groupe. Tous les assistants applaudissent à cette joyeuse nouvelle.

M. le Président invite les camarades à participer au concours de tir organisé par les Carabiniers du Centre au bénéfice de l'œuvre de propagande contre la tuberculose.

On adopte les décisions prises par la Commission au sujet de la carte de présence en apportant des indications utiles pour les cas particuliers. M. Wibaut fait avec éloquence une causerie sur le « Pigeon soldat », fidèle serviteur du poilu. Les concours apportés pendant la guerre par cet auxiliaire si précieux, sont exposés d'une façon magistrale par le conférencier. La lecture de nombreux messages pris au hasard dans un recueil des plus détaillés, entre autres ceux qui se reportent à la défense du fort de Vaux par le commandant Raynal sont d'une importance qui captive toute l'assemblée. Aussi, à la fin de sa magnifique causerie, M. Marc Wibaut est-il vigoureusement applaudi.

En terminant cette belle réunion, on procède au tirage au sort de nombreux lots. Voici les numéros sortis pour les tickets de présence: 176, 177, 102, 202, 171. Les gagnants ci-dessous doivent se présenter au trésorier.

Groupe du Brun-Pain. — Voici les résultats du concours de tir à la carabine à 12 mètres organisé par la Commission de tir des Anciens Combattants du Brun-Pain: 1. Doutreluigne, 2. Roelens, 3. Cocquyt, 4. Biesbrouck, 5. Leperck, 6. Lecluse, 7. Chombard Louis, 8. Lemenu, 9. J. Verein, 10. D. Gruwe, 11. Steland, 12. Deleu, 13. Dutehenne, 14. Alp. Hardy, 15. E. Hautecœur.

La distribution des prix aura lieu le dimanche 28 décembre 1930, de 11 h. à midi, au siège, 220, rue du Brun-Pain. *Le président invite les membres de la Commission au banquet annuel qui aura lieu le samedi 27 décembre 1930, à 19 h. 30 très précises, au siège.*

La Commission invite les membres du groupe à la partie de cartes contre les Combattants belges qui aura lieu dimanche 28, à 17 h., chez M. Paul Delberghe, 19, rue du Dragon.

DEMANDEZ A L'ESSAI un Super 5 Hennion chez G. Hennion, 135, rue de Menin, Tg. 27160

La Noël des Anciens Combattants belges

Le jour de Niël eut lieu une distribution de jouets de Noël, de friandises et d'objets d'habillement aux orphelins et enfants d'anciens combattants belges à la maison des Œuvres rue des Orphelins. Elle était placée sous la présidence d'honneur de M. le Consul général de Belgique., M. Thaune ayant à ses côtés MM. Vandendriessche et Notelaers, vices-présidents d'honneur. Chaque enfant fut comblé de joie... et de bonnes et douces choses. Aussi les parents exprimèrent toute leur satisfaction envers les organisateurs de cette distribution par leurs remerciements réitérés.

La Commission des Anciens Combattants belges reporte sur les généreux donateurs belges et français de Tourcoing, qui apportèrent leur concours à la réussite de cette fête, les remerciements qu'elle reçut.

Il est rappelé aux membres de la Commission qu'ils doivent se réunir demain dimanche à 10 h. au siège, pour se rendre en groupe à l'usine de M. Notelaers. C'est également demain dimanche, à 17 h., qu'aura lieu la partie de piquet entre la commission et la commission des Combattants du Brun-Pain. Réunion au siège à 16 h. 30.

MAES, MEUBLES, EBENISTE. — Fêtes, petits meubles, tapis Maroc origine. 25 % moins cher qu'ailleur. Sièges cuir. 48, rue Motte, Tg. 26403

La fête annuelle de l'Union des Chauffeurs-Conducteurs

L'Union Mutuelle des chauffeurs-conducteurs de machines à vapeur a célébré sa fête annuelle en son local, « Café du Violon d'Or ». La société s'est rendue chez son président pour lui présenter ses souhaits traditionnels. A 13 h. 30 eut lieu le banquet, présidé par M. François Chomez, entouré de toute la Commission. Le repas, qui groupait 65 membres, fut empreint du meilleur esprit de camaraderie. Au champagne, offert par un généreux donateur, le président adressa ses remerciements aux membres bienfaiteurs et leur dit toute sa gratitude et sa reconnaissance.

Un vivat fut chanté en leur honneur. Le secrétaire, M. Georges Dufrenne, donna le compte-rendu sur la marche de la société, qui est excellente. La soirée se termina dans la plus grande animation. Le jour de Noël eut lieu également, à 15 h., l'Arbre de Noël offert aux enfants qui *reçurent coquilles, oranges, friandises, etc.* Un concert de famille agrémenta cette charmante réunion.

La réunion mensuelle de la Société d'horticulture

La Société d'horticulture de Tourcoing tiendra son assemblée générale mensuelle dimanche 28 décembre, à 17 h. précises, dans la salle du Conservatoire national de Musique, rue Desurmont, square de l'Hôtel de Ville. Ordre du jour: Lecture de divers rapports. Conférence par M. Becquereau, professeur à Tournai: « Quelques remarques sur la culture des arbustes ». Tombola de rosiers fournie par la maison J. Meerssemann, de Tourcoing.

Une arrestation pour vol d'outils

Un ouvrier plafonneur, M. Joseph Swalens, âgé de 26 ans, habitant à Mouscron, rue du Petit-Courtrai, 102, a été arrêté par le sous-inspecteur de police Forceville qui l'a surpris au moment où il dérobait des outils dans un chantier d'une maison en construction, boulevard de l'Egalité.

Swalens a été mis à la disposition de M. Lidolf, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

La fraude

Les préposés des douanes ont arrêté et remis à la gendarmerie de Tourcoing pour être déféré au Parquet de Lille, Oscar Ronsse, âgé de 21 ans, dégorgeur, demeurant rue de Roubaix, 24, à Mouscron, qui était porteur de 8 kilos de tabac de fraude.

AVIS AUX ASSUJETTIS AUX ASSURANCES SOCIALES DU QUARTIER DES PHALEMPINS. — Il est rappelé que le délai imparti pour le choix de la Caisse primaire a été prolongé jusqu'au 31 décembre.

Afin de permettre aux habitants du quartier qui ne l'auraient pas encore fait de s'inscrire à la caisse La Famille, la permanence qui se tient d'ordinaire 23, rue Ingres, tous les samedis, se tiendra tous les jours à partir du samedi 27 jusqu'au mercredi 31 courant, de 18 à 20 h.; par exception, celle du samedi 27 commencera à 17 h.

POUR LA CAMPAGNE CONTRE LA TUBERCULOSE. — Des amicales des Plats et du Virolois: 78 fr. 50.

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Ce samedi, à 20 h. 30, salle du Gymnase municipal, grand bal organisé par ce Cercle Symphonique du Flocon. Brillant orchestre. Farandole. Les portes seront ouvertes à 20 h.

CERCLE ORPHEONIQUE L'AMITIE DU BLANC-SEAU. — Ce soir, samedi, à 20 h. 15, répétition générale suivie de la réunion du Comité Directeur et de la commission des fêtes.

T.S.F. RADIO-ETMA, 79, rue Haze, Tourcoing. Ses nouveaux postes S. N. R. Ses pièces détachées avec schéma pour construire soi-même. DÉPANNAGE — TRANSFORMATION. 26613

AU CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

M. Inghels fait de graves déclarations sur la situation financière de la ville

105 CENTIMES ADDITIONNELS NOUVEAUX SONT VOTÉS POUR 1931

UN EMPRUNT DE 45 MILLIONS

Le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni en séance ordinaire vendredi à 18 h. 30, dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Inghels, maire, entouré des adjoints.

M. Gombert, secrétaire général de la Mairie, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adpoté.

M. Inghels parle ensuite:

En prenant en mains les affaires municipales, M. Inghels a voulu savoir où en est la situation financière de la ville et il a fait part des résultats de son travail au Conseil municipal.

Cinq problèmes principaux ont retenu son attention:

1° La liquidation des **comptes de guerre** et le règlement de compte avec l'Etat: La Ville serait débitrice envers l'Etat, de 26 millions 867.671 fr. 72;

2° La fixation définitive des **dommages de guerre** de la Ville: La balance des comptes se traduit par un solde débiteur de la Ville s'élevant à deux millions;

3° **Litige entre la Ville et des commerçants et entrepreneurs** réquisitionnés pendant la guerre: Le montant de cette affaire, actuellement en cours d'arrangement, s'élève à 2.900.000 francs;

4° **Recouvrement de prêts consentis à des particuliers:** Là, il reste 200.000 francs à recouvrer;

5° Dépenses engagées en vue du **Plan d'aménagement:** Le total des dépenses du premier programme (qui avaient été évaluées à 20 millions) s'élèvent, en réalité, à 67 millions.

Si l'on tient compte des évaluations restant à faire sur le deuxième programme (12 millions), plus le bilan des intérêts des emprunts consentis pour l'exécution de ces programmes (77.437.428 fr. 50), on arrive pour les travaux d'urbanisme actuellement engagés à la somme de 156.437.428 fr. 50.

Si l'on récapitule tous ces comptes, on se trouve en face d'une somme à régler de 182 millions 201.100 fr. 22, remboursable en 30 ans (Ceci en dehors du budget ordinaire). Cette dépense exigera (sauf nombreux imprévus), une imposition annuelle de 239 centimes additionnels à partir de 1932. Pour 1931, grâce à des économies réalisées, on ne paiera que 105 centimes.

Et M. Inghels conclut:

— Ces chiffres sont impressionnants et il était de notre devoir de les annoncer à l'assemblée communale.

» Nous ne faisons pas grief à M. Dron de la grosse déception que nous avons éprouvée dans les expropriations. Nous ne voulons envisager que ses intentions, qui étaient très louables et qui n'avaient comme objectif que la grandeur et la prospérité de notre cité. Il nous appartenait, néanmoins, de faire toute la lumière sur la succession qui nous est dévolue. »

M. Deborgher, adjoint au maire, discute quelques points du rapport, entre autres l'inscription dans le bilan de 77 millions d'intérêts. Pour M. Deborgher, le bilan est de 81 millions, y compris 26 millions dus à l'Etat et sur lesquels M. Dron escomptait une notable diminution.

M. Inghels répond à M. Deborgher en disant que le public n'aura pas à se plaindre de connaître la vérité et que ce bilan est établi à ce jour.

MM. Prot, Salembien, Nys, Castelain, prennent part à la discussion qui se termine par l'adoption du rapport.

Le budget primitif communal pour 1931

Voici les chiffres principaux du budget primitif communal pour 1931:

Recettes: 1° **ordinaires** (dont 20 centimes 23): 47.037.045 fr. 51; 2° Extraordinaires, comprenant notamment 385,69 centimes additionnels et diverses recettes: 11 millions 638.166 fr. 66. Ce qui donne un total pour les recettes de 58 millions 676.212 fr. 17.

Dépenses: 1° ordinaires, 46.169.671 fr. 61; 2° Extraordinaires: 12.484.021 fr. 08. Soit au total: 58 millions 653.692 fr. 69.

Le budget primitif pour 1930 s'élevait à 64 millions 145.943 fr. En 1930, les centimes imposés s'élevaient à 300,44; pour 1931 ils s'élèvent à 405,94. **soit une augmentation de 105,50.**

Des observations sont faites par MM. Salembien, Arensma et Castelain.

Le budget est voté à l'unanimité.

Plan d'aménagement : Réalisation d'un emprunt de 45 millions

Le premier programme du plan d'aménagement avait été estimé par M. Dron à vingt millions. En réalité, il s'élève à 66.927.030 francs. Divers emprunts ont été réalisés pour une somme de 22 millions et il est nécessaire d'emprunter 45 millions pour couvrir la différence. L'assemblée communale prend une délibération en ce sens.

Les budgets primitifs

Bureau de Bienfaisance. — Ce budget se présente comme suit: Recettes, 1.358.510 fr. (1930: 21.690 fr. en plus); dépenses, 1.357.648 fr. 80 (1930: 21.627 fr. en plus).

Bureau d'assistance médicale gratuite. — Recettes, 328.500 fr.; dépenses, 327.944 fr. Légère augmentation sur 1930.

Hospices. — Recettes, 4.778.365 fr. 25; dépenses, 4.777.774 fr. 25. En 1930, ce budget s'élevait à 5 millions 600.000 francs.

L'éclairage par le gaz

M. Prot demande que des mesures soient prises pour remédier à l'insuffisance de gaz dans les maisons particulières. M. Inghels dit qu'il interviendra près de la Compagnie du gaz, à qui des observations ont été adressées.

MM. Deborgher et Nys s'unissent à cette protestation.

Des vœux sont déposés pour l'électricité et le gaz par M. A. Prouvy. Ils sont renvoyés aux commissions.

Questions diverses

L'assemblée communale décide:

Augmentation des rentes des victimes du travail. — Un vœu est émis, demandant au Gouvernement de prendre en considération à bref délai la douloureuse situation des accidentés du travail ou de leurs veuves et orphelins, en augmentant leur pension.

Catastrophe de Lyon-Fourvière. — Une subvention de 10.000 fr. est votée en faveur des victimes.

Direction du Théâtre Municipal. — Le mandat de Mme Ve Dupuis, directrice pour la saison 1930-1931, est renouvelé pour la saison 1931-1932.

La fixation des jours de congé dans les écoles. Les six jours sont répartis de la façon suivante: quatre jours au Nouvel An, un jour au 1er mai, un jour le lundi de la Foire de Tourcoing.

La subvention de l'Etat au Conservatoire de musique. — L'assemblée demande une juste et *normale augmentation de cette subvention.*

Création d'une caisse de chômage au Syndicat des transports de Tourcoing (rue de Guines, 156). — Le Conseil émet un avis favorable à la création de cette caisse et accorde sa participation de 33 %.

Cimetière principal. - Victimes civiles. — Les corps des victimes civiles seront rassemblés au cimetière de Tourcoing, dans un terrain que la ville leur concède.

Le Groupe des Poilus d'Orient ayant manifesté le désir d'élever un monument à la mémoire de leurs camarades défunts, au cimetière principal, la ville lui donne le terrain nécessaire pour l'érection de ce souvenir à la pensée des disparus.

Les vitraux de l'église du Sacré-Cœur. — Un crédit de 141.000 fr., prélevé sur le compte des dommages de guerre des églises, sera consacré à l'achat de vitraux pour l'église du Sacré-Cœur.

Eclairage des voies publiques. — Vingt-cinq nouveaux carrefours de la ville et le boulevard Gambetta vont recevoir l'éclairage électrique. L'assemblée vote les crédits nécessaires à cette installation.

D'autre part, sont autorisés:

— Le renouvellement de marchés pour le Collège de jeunes filles (internat); pour les Instituts Colbert et Sévigné (fournitures classiques).

— Diverses opérations pour le Service des Eaux.

— L'acquisition d'un immeuble, rue des Anges, pour le Service d'électricité et l'échange de terrains destinés à l'aménagement d'un transformateur électrique au Touquet.

— *Le renouvellement des uniformes du personnel municipal.*

— La réception définitive des travaux à l'Ecole de complément.

— La cession de divers terrains.

— Le vote d'un crédit complémentaire de 65.437 fr. 50, pour l'Ecole de garçons, rue de la Latte.

— Le nouveau tarif des concessions et superpositions des corps dans les cimetières.

— Un vœu est déposé par M. Arensma, pour la création d'un bureau de Poste de plein exercice au Blanc-Seau.

VENTE RECLAME
de SOULIERS Fantaisie homme... 44.00
SOULIERS Daim dame..... 54.00
CHAUSSURES "NINA"
20 bis, Rue de Mouvaux, 20 bis — ROUBAIX
et 80, Rue de la Croix-Rouge - TOURCOING
ARTICLES MONTÉS TOUT CUIR
Pour les Fêtes de NOEL et de NOUVEL AN
GRAND CHOIX de SOULIERS pour Enfants, Fillettes et Garçonnets 26073
DERNIERE CRÉATION Dames et Hommes
FERMETURE "ECLAIR"

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
en
5 CH.
Peugeot
PRIX INTERESSANTS
Agence PEUGEOT
Etabliss. André MATHON
162, Rue de Lille, 162 - TOURCOING 26081

Le GAZ n'occasionne ni PERTE DE TEMPS, ni DIFFICULTÉ D'ACHAT, de TRANSPORT, de CONSERVATION ou de MANIPULATION.
27, RUE CARNOT, TOURCOING

MOUVAUX

L'Arbre de Noël aux Anciens Combattants (U.N.C.)

La petite fête intime organisée le jour de Noël par la Section locale des Anciens Combattants a obtenu un plein succès. Plus de 600 personnes se pressaient dans la grande salle de l'Harmonie, siège de la société. Elle eut lieu sous la présidence de M. Paul Tiberghien, président d'honneur, qui était entouré des membres de la Commission. Après que M. Albert Boudewyn, président, eut prononcé une courte et délicate allocution remerciant spécialement les généreux donateurs qui ont contribué au succès de cette fête, il fut procédé à la distribution des livrets de Caisse d'épargne et paquets d'objets utiles aux orphelins des combattants.

Ensuite, tous les enfants présents participèrent à une remise de coquilles et friandises ainsi qu'au tirage d'une brillante tombola qui s'effectua au milieu de la plus grande animation et à la satisfaction générale.

MARCQ-EN-BARŒUL

Les adjudications de l'année 1931 pour l'Hospice et le Bureau de bienfaisance

Vendredi matin à 11 h. a eu lieu à la Mairie, en présence de M. A. Bailly, maire; M. H. Millez, receveur municipal, et de MM. les administrateurs de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance, les adjudications ci-après pour l'année 1931:

Fourniture de pain aux pauvres et à l'Hospice: M. L. Catteau qui offre un rabais sde 8 cent. ½ au kilo sur les prix ordinaires du commerce.

Fourniture des viandes: M. G. Langendries.

Fourniture d'épiceries: Mme Vve G. Hespel.

Fourniture de bière et drèche de bière: M. H. Debailleul.

Ces adjudicataires sont tous commerçants dans la commune.

A l'Union paroissiale de Saint-Vincent

Ce soir samedi, à 20 h., aura lieu pour tous les hommes et jeunes gens, la conférence du R.P. Bocquené, des Oblats de Marie-Immaculée, qui promet d'être particulièrement intéressante.

De magnifiques projections dévoileront tous les mystères des missions de l'extrême Nord, le travail ardu mais si fécond de nos missionnaires.

Le concert de bienfaisance de l'Amicale de Rouges-Barres

Le concert de bienfaisance donné par l'Amicale de Rouges-Barres, à l'occasion des fêtes de Noël en la salle Taillieu, rue de Rouges-Barres, jeudi à 16 h. 30 a obtenu un magnifique succès.

Parmi les personnalités nous avons remarqué: M. Vanhamme, conseiller municipal remplaçant M. A. Bailly, maire, qui s'était fait excuser; M. Millez, receveur municipal; M. L. Crépel, président de l'Amicale de Rouges-Barres; M. A. Tohon, adjoint, etc., etc.

Un programme de choix dont nous relevons « Les Monthéhals » des Concerts Lillois, excellents duettistes à voix; M. P. Vergin, clarinettiste distingué; M. Delcourt, comique militaire; M. Elric, désopilant comique; Marcelio, danseur fantaisiste; M. Vienne, ténor diplômé du Conservatoire de Lille, etc., etc., obtint le plus vif succès.

Les enfants de l'école de Rouges-Barress interprétèrent gentiment: « La Polka des Fleurs ». Une mention spéciale à la section de musiciens de l'Harmonie Municipale qui interpréta quelques jolis morceaux. Une fine comédie en un acte: « Le marc de café » clôtura dignement ce beau concert de l'Amicale de Rouges-Barres.

Le soir à 20 h., un bal à grand orchestre permit à la jeunesse d'évoluer et de s'amuser honnêtement.

LE RECENSEMENT DES VEHICULES AUTOMOBILES. — Des imprimés de déclaration seront distribués à domicile par les soins de la police locale, aux propriétaires de véhicules automobiles qui ont déjà effectué leur déclaration au dernier recensement.

Les personnes qui, au 5 janvier, ne seront pas en possession de ces feuilles de déclaration, pourront s'en procurer à la Mairie à partir de cette date et avant le 15 janvier, dernier délai.

HALLUIN

Au Syndicat d'initiative « Les Amis d'Halluin »

La Commission du Syndicat d'initiative « Les Amis d'Halluin », dans sa réunion de fin d'année, a adopté les vœux d'intérêt local suivants, qu'elle porte à la connaissance de ses édiles et de la population halluinoise, en espérant en voir la réalisation dans le courant de l'année 1931:

Nouveau dispensaire, rue des Ecoles. — Tenant compte que le regretté docteur Pierchon donnait des soins assidus aux malades indigents dans les anciens bâtiments disparus, ne pourrait-on donner son nom au dispensaire en construction?

Notre vœu de l'année dernière n'ayant pu être réalisé, nous espérons voir affecter son nom à l'une des nouvelles artères prévues au nouveau plan d'extension d'Halluin. (Au sujet de ce dispensaire, il est regrettable puisqu'il n'utilise pas les anciens bâtiments de l'hôpital démoli, qu'il n'ait pas été établi à l'endroit fixé sur le nouveau plan, c'est-à-dire au coin de la rue du Forage, ce qui eût permis la percée d'une nouvelle rue dans la rue des Ecoles, apportant un grand dégagement des quartiers derrière cette rue.)

Plan d'extension d'Halluin. — Ce plan comporte un boulevard important vers Tourcoing.

Nous espérons que l'administration supérieure en tiendra compte dans le plan d'aménagement des trois villes Lille-Roubaix-Tourcoing et de leurs environs.

L'importance industrielle et commerciale d'Halluin, le trafic intense avec la Belgique par notre poste frontière, la circulation intensive occasionnée par la main-d'œuvre belge nécessaire à l'industrie de toute la région, sont des facteurs assez importants pour que les intérêts vitaux de notre cité soient sauvegardés et défendus en haut lieu comme il convient.

Autobus Lille-Halluin. — La société concessionnaire ne fait pas d'arrêt dans le haut de la ville, vers la rue Pasteur. Les habitants de cet important quartier sont donc mal desservis au départ et au retour.

Les voitures sont, en outre, peu confortables et ne soutiennent aucune comparaison avec les *véhicules automobiles privés* de l'industrie allant à Roubaix-Tourcoing et les anciens autobus linsselois.

Nous demandons que le nécessaire soit fait pour remédier à cet état de choses.

Monument aux morts du cimetière. — Ce monument est en mauvais état, les motifs ornementaux en bronze qui le décoraient ont été enlevés pendant la guerre.

Nous demandons que les réparations nécessaires soient faites pour éviter des dégradations plus importantes et qu'il soit remis dans son état d'avant-guerre.

Urinoirs. — Ne pourrait-on rétablir quelques-uns de ces édicules indispensables dans toute ville qui se respecte.

Dans cet ordre d'idées, il nous paraît utile que l'un d'eux soit établi très à proximité du cimetière, pour la dignité qui s'impose dans ce lieu.

Nous rappelons les vœux de l'an dernier, relatifs à:

1° Rétablissement des cadrans lumineux de l'Eglise;

2° La suppression de l'affichage sur les murs du cimetière;

3° L'électrification du Mont et du Colbras. Les habitants de ces quartiers paient l'impôt comme les citadins et devraient jouir des mêmes avantages;

4° L'entretien, l'éclairage et la surveillance des ruelles, afin d'y maintenir la